



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Relations internationales

Un deuxième protocole de coopération entre le Département de Maine-et-Loire et la Montérégie Est

Richelieu, le 3 mai 2011 – Le président de la CRÉ Montérégie Est, M. Arthur Fauteux et le vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire, M. Christian Rosello, en collaboration avec M. Nicolas Perreault, représentant du Forum Jeunesse Montérégie Est, ont annoncé aujourd'hui le renouvellement du protocole de coopération qui unit la Montérégie Est au Département de Maine-et-Loire. D'une durée de trois ans, celui-ci permettra l'échange d'expertise et la réalisation de projets communs réalisés aux bénéfices des deux communautés.

Le protocole bénéficiera d'une enveloppe budgétaire de plus de 80 000 \$ par année où la CRÉ Montérégie Est y investit 30 000 \$ et le Conseil général de Maine-et-Loire, 20 000 €, dont 2 000 € seront réservés à des projets en lien avec la jeunesse. Le Forum Jeunesse Montérégie Est se joint à l'entente avec une participation de 3 000 \$ pour la mise en place de projets en participation citoyenne. Enfin, différents partenaires de la Montérégie Est mettront en commun jusqu'à 20 000 \$, selon les projets développés avec leur organisation.



Les représentants des organismes partenaires du protocole de coopération : (de gauche à droite) M. Christian Rosello, vice-président du Conseil générale de Maine-et-Loire, M. Nicolas Perreault, 2^e vice président du Forum Jeunesse Montérégie Est et M. Arthur Fauteux, président de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est. *Crédit photo : CRÉ Montérégie Est*

« Au nom de tous les élus de la Montérégie Est, je peux dire que nous sommes très heureux de renouveler cette entente avec le Conseil général de Maine-et-Loire. Le premier protocole nous a permis de mieux connaître nos territoires respectifs, d'identifier des défis communs et de réaliser des projets en collaboration. Aujourd'hui, ce deuxième protocole amorce une collaboration plus proactive puisque nous connaissons

mieux nos structures et cette connaissance facilitera la réalisation de projets que nous avons ciblés comme étant des initiatives de réussite au niveau du développement régional », a mentionné le président de la CRÉ Montérégie Est, M. Arthur Fauteux.

Les axes d'interventions retenus pour échanger des pratiques et de l'expertise concernent les volets du tourisme, de la culture et du patrimoine, de l'éducation et de la jeunesse, de l'économie et de l'environnement.

Dans son discours, le vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire, M. Christian Rosello a précisé que : « La Montérégie Est a des façons de faire qui pourraient très bien se mettre en œuvre en Maine-et-Loire afin de relever des défis que nous avons par rapport à la diversification de notre économie. Par exemple, les domaines de la cidriculture et de la viticulture pourraient être exploités en Maine-et-Loire. D'un autre côté, nos organisations respectives ont chacune des initiatives très fortes au niveau du développement durable et mettre en commun nos efforts pour mieux faire la promotion et la mise en application des principes du développement durable dynamisera nos efforts en ce sens ».

D'autres projets en lien avec la mise en valeur du territoire pourraient voir le jour suite à la signature du protocole. Ceux-ci concernent le développement touristique régional, la production d'outils et d'événements historiques et culturels qui permettront de faire des liens entre les deux territoires. De plus, des échanges d'étudiants, des missions économiques pour les entrepreneurs du territoire et des projets éducatifs seront tous des projets étudiés sous peu.

« Le Forum Jeunesse Montérégie Est est très heureux d'avoir été interpellé dans ce nouveau protocole de coopération et surtout satisfait de bénéficier d'un montant de plus de 5 000 \$ par année (en jumelant le 3000 \$ du FJME et le 2 000 € du Conseil général de Maine-et-Loire) pour mettre en œuvre des projets strictement liés à la jeunesse. Déjà, nous connaissons différentes initiatives qui touchent à la participation citoyenne qui pourraient très bien s'adapter ici et ce, au bénéfice des jeunes de la région », a conclu Nicolas Perreault, représentant du Forum Jeunesse Montérégie Est.

La signature du deuxième protocole de coopération entre la CRÉ Montérégie Est, le Conseil général de Maine-et-Loire et le Forum Jeunesse Montérégie Est sera officialisée le 13 mai prochain, avec la signature du président du Conseil général de Maine-et-Loire, M. Christophe Béchu.

- 30 -

Renseignements :

Anick Drouin
Conseillère aux communications/relations publiques
Conférence régionale des élus de la Montérégie Est
450 446-6491, poste 2414